

Après avoir présenté et analysé les documents, vous montrerez l'orientation de la politique étrangère que Hitler applique en Europe de 1935 à 1939.

Document 1 : extrait de la Une du *Volkischer Beobachter*, Berlin, le 14 mars 1938

L'Anschluss réalisé (...)

Hitler remercie Mussolini

75 millions d'Allemands dans le Reich. Le Gauleiter Bürckel réorganisateur du parti autrichien national-socialiste (NSDAP) responsable du plébiscite. L'armée fédérale autrichienne forme la 8eme armée de la Wehrmacht. Prestation immédiate du serment au chef suprême Adolf Hitler (...)

Loi fédérale sur la réunion de l'Autriche au Reich... Le gouvernement fédéral autrichien a décidé :

Article 1er : L'Autriche est un Land allemand

Art. 2 : Le dimanche 10 avril 1938 tous les hommes et femmes allemands âgés de plus de 20 ans se prononceront par un plébiscite libre et au scrutin secret sur la réunion de l'Autriche au Reich

Art. 3 : L'issue du plébiscite sera acquise à la majorité

Art. 4 : Les règlements nécessaires pour exécuter et compléter cette loi fédérale seront pris par décrets.

Art. 5 : Cette loi fédérale prend effet le jour de sa publication.

Document 2 : caricature du *Punch*, journal britannique, le 18 mars 1936, « Le Pas de l'oie », à l'occasion de la remilitarisation de la Rhénanie.

